

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

*Sommaire :**1 – Le cadre général du budget**2 – La section de fonctionnement**3 – La section d'investissement*1 – Le cadre général du budget

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au budget primitif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du service d'assainissement. Il est voté par le conseil municipal. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de l'établissement. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, redevances d'assainissement, subvention liée à l'entretien de la lagune, aides aux contrôles d'assainissement non collectifs...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre établissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité du service d'assainissement.
- b) Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2019 s'équilibrent à 79 767 €.
- c) Les recettes et dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	49 707,00	Excédent reporté	46 562,00
Dépenses de personnel	1 974,00	Redevance d'assainissement	26 287,00
Reversement redevance agence de l'eau	5 014,00	Redevance agence de l'eau	2 298,00
Autres charges de gestion courante	32,00	Subventions d'exploitation	1 095,00
Dépenses financières	4 050,00	Recettes de gestion courante	276,00
Dotations aux provisions	70,00	Ecritures d'ordre entre sections	3 249,00
Virement à la section d'investissement	8 436,00		
Ecritures d'ordre entre sections	10 484,00		
Total	79 767,00	Total	79 767,00

3 – La section d'investissement

a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.

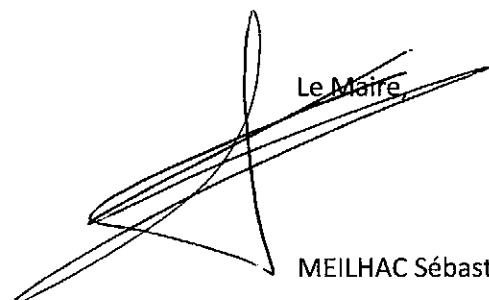
Les dépenses sont liées aux projets à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) du service.
Les immobilisations acquises et en cours se retrouveront inscrites au bilan comptable de l'établissement.

Les recettes proviennent essentiellement du résultat reporté et des écritures d'ordre.

b) Les dépenses et les recettes d'investissement 2019 s'équilibrent à 71 707 €.

c) Les recettes et les dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais d'études	62 058,00	Solde d'investissement reporté	52 787,00
Immobilisations corporelles	582,00	Virement de la section de fonctionnement	8 436,00
Remboursement d'emprunts	5 818,00	Ecritures d'ordre entre sections	10 484,00
Ecritures d'ordre entre sections	3 249,00		
Total	71 707,00	Total	71 707,00



Le Maire
MEILHAC Sébastien